

MM. De Jode (Félix), directeur de la maison Debbaudt à Cureghem;
 Dautzenberg (Philippe), directeur de la maison Braquenié à Malines;
 De Cock (Jules), fabricant de sucre à Moerbeke;
 De Coene (Charles), directeur à la Compagnie des bronzes à Bruxelles;
 De Lom de Berg, industriel à Cureghem;
 Denis (Jules), directeur des usines de Wygmael;
 Éloy, fabricant de tissus de coton à Bruxelles;
 Fonson (Auguste), industriel à Bruxelles;
 Fraigneux (Hubert), industriel à Liège;
 Francotte (H.-C.-V.), industriel à Liège;
 Fumière (Théophile), architecte à Bruxelles;
 Garot (Jules), industriel à Verviers;
 Gilain (Édouard), industriel à Tirlemont;
 Gunther (Louis), fabricant de pianos à Saint-Gilles-Bruxelles;
 Halot (Émile), directeur de la maison Cail-Halot à Bruxelles;
 Hanrez (Prosper), directeur des usines Solvay;
 Henroz (Camille), directeur à la manufacture de glaces de Floreffe;
 Joveneau (Arthur), industriel à Tournai;
 Lambert (Louis), maître de verreries à Jumet;
 Lecat (Adolphe), industriel à La Louvière;
 Lepage-Depaepe, fabricant de dentelles à Grammont;
 Maes (Louis), fabricant de gants à Bruxelles;
 Nyst (Frédéric), ingénieur et industriel à Liège;
 Peny, secrétaire général de la Société des charbonnages de Mariemont et de Bascoup;
 Poswick (Prosper), administrateur de la Société métallurgique de Corphalie, à Huy;
 Raes (Jean), industriel à Courtrai;
 Reyckler-Van Eyck, industriel à Saint-Nicolas;
 Schæfer, directeur gérant de la Société de Loth;
 Singer (Max), industriel à Tournai;
 Tasson (Joseph), industriel à Bruxelles;
 Thiroux (Nicolas), industriel à Bruxelles;
 Tock (Charles), industriel à La Louvière;
 Uytterelst (F.), industriel à Schaerbeek;
 Vanden Wouver, président du Cercle floral à Anvers;
 Vanderborcht (Alphonse), industriel à Bruxelles;
 Vercken (Alfred), industriel à Pepinster;

M^{me} Veuve Washer, fabricante de dentelles à Bruxelles;
 M. Zurée (Charles), industriel à Gand. (*Moniteur du 8 mai 1884.*)

171. — 31 MAI 1884. — Loi portant approbation de conventions relatives à des échanges et à des cessions d'immeubles entre l'Etat et des particuliers (1). (Monit. des 2-3 juin 1884.)

Léopold II, etc. Les chambres ont adopté et nous sanctionnons ce qui suit :

ARTICLE UNIQUE. Sont approuvées les conventions suivantes, savoir :

1^o A. L'échange du 2 octobre 1885, de deux terrains domaniaux, quai Van Dyck, à Anvers, mesurant 17^m², 20, contre une parcelle au même lieu, contenant 1^m², 35 et appartenant à M^{me} Louise Wolfs, épouse Huigens, à Anvers;

B. La cession du 22 octobre 1883, de deux terrains contenant ensemble 6^m², 79, quai Plantin, à Anvers, au profit de M^{me} Eulalie-Jeanne Snyders, épouse de M. Van Gestel, en échange d'une parcelle d'une contenance de 0^m², 6, située rue du Coude Tordu;

C. L'échange du 20 février 1884, de 17^m², 57 de terrains de l'Etat, sis à Anvers, quai Plantin, contre une parcelle au même lieu d'une contenance de 0^m², 29, appartenant à M. André Nottebohm, propriétaire à Anvers;

2^o La cession du 21 septembre 1882, au profit de M. Joseph Du Bois, propriétaire à Bruxelles, de la mitoyenneté du mur d'un hangar du chemin de fer, à Anvers;

3^o La vente du 6 septembre 1882, à la ville de Blankenberghe, des bâtiments et terrain de la caserne de gendarmerie, en

(1) Session de 1883-1884.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

Documents parlementaires. — Exposé des motifs et texte du projet de loi. Séance du 13 mars 1884, p. 248-251. — Rapport. Séance du 8 mai 1884, p. 297.

Annales parlementaires. — Discussion et adoption. Séance du 12 mai 1884, p. 1247-1248.

SÉNAT.

Documents parlementaires. — Rapport. Séance du 16 mai, p. 38.

Annales parlementaires. — Discussion et adoption. Séance du 28 mai 1884, p. 297-298.

cette commune, d'une contenance de 9 ares 15 centiares ;

4° La vente du 16 octobre 1885, en exécution de la loi du 28 juillet 1871, au profit des héritiers de MM. Louis-Antoine Royon-Hertoghe et Charles Meyne, d'un terrain des dunes, à front de la digue promenade ouest, à Ostende, d'une contenance de 54 ares 41 centiares 92 milliars ;

5° L'échange du 18 juillet 1882, d'un terrain domanial de 59 ares 33 centiares, situé à Bruges, contre un autre de 85 ares 37 centiares, au même lieu, appartenant à la ville de Bruges ;

6° La transaction des 10 janvier et 28 février 1883, pour mettre fin à une instance engagée relativement à une servitude de passage qui était réclamée par MM. Pierre Caponillet et Vincent Normand, négociants à Mons, sur un terrain domanial au dit lieu ;

7° L'échange des 19 juin 1882 et 9 juin 1883, de terrains à Liège en vue de l'agrandissement de la station de Liège-Vivegnis ;

8° L'échange du 24 décembre 1883, d'une parcelle de 13 ares 2 centiares de la forêt d'Hertogenwald, contre un terrain de 20 ares 40 centiares, à Membach, appartenant à M. Camille Gillieaux ;

9° L'échange du 28 août 1882, d'un terrain domanial, à Marloie, contenant 9 ares 78 centiares, contre un autre de même étendue, au dit lieu, appartenant à MM. Henry, Paul-Alphonse et Charles ;

10° La convention du 5 juillet 1883, portant transaction avec la fabrique de l'église de Lisogne et abandon au profit de celle-ci d'une terre à Lisogne, mesurant 1 hectare 27 ares, et provenant de l'ancienne cure de cette localité ;

11° La convention du 6 mars 1884, relative à la remise à la ville d'Anvers de deux terrains provenant de la voie supprimée du chemin de fer Hollando-Belge ;

12° La transaction du 29 février 1884, conclue avec M. Jean-Baptiste De Groef, propriétaire à Bruxelles, au sujet d'un terrain domanial acquis par lui ;

13° La convention du 2 mars 1883, ayant pour objet la location à la ville d'Ostende

de 7 hectares 8 ares de terrains des dunes, affectés à un champ de courses ;

14° La convention du 11 avril 1884, modifiant les conditions du contrat du 11 juillet 1873 portant cession d'un terrain à la ville de Blankenberghe ;

15° Le contrat du 15 juillet 1883, conclu avec M. Piers de Raveschoot, pour l'échange d'un terrain domanial à Heusden et Melle ;

Et 16° l'acte du 8 avril 1884, constatant la cession, au profit de la ville d'Ypres, de terrains domaniaux provenant des anciennes fortifications.

Promulguons, etc.

(Contresignée par le ministre des finances, M. CHARLES GRAUX.)

172. — 31 MAI 1884. — Arrêtés royaux par lesquels sont nommés dans l'ordre de Léopold :

Officier :

M. Hennebert (Armand), ingénieur en chef, directeur de la construction des chemins de fer de la Thessalie.

Chevalier :

M. Lemaire (Charles-Léopold), ingénieur des ponts et chaussées, ingénieur en chef de la Société de construction des Batignolles. (*Moniteur du 8 juin 1884.*)

173. — 31 MAI 1884. — Arrêté royal par lequel sont nommés dans l'ordre de Léopold :

Officier :

M. Freson (G.), directeur-gérant de la Société anonyme de Grivegnée.

Chevaliers :

MM. Goossens, industriel à Gand ;
Scheuren (Edmond-Pierre-Joseph), ingénieur à Marcinelle ;
Willems (Hubert), fabricant à Tongres. (*Moniteur du 9 juin 1884.*)

174. — 31 MAI 1884. — Liste des brevets (nos 1362 à 1489) délivrés par arrêtés ministériels de cette date. (Monit. du 10 juin 1884.)